

# FÉDÉRATION DE LA BOUCHERIE ET DES MÉTIERS DE LA VIANDE

## PARIS - RÉGION PARISIENNE

**BOUCHERS, CHARCUTIERS, TRAITEURS,  
VOLAILLERS DÉTAILLANTS**

VOTRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE  
**DEPUIS 150 ANS**

**TOUS ENSEMBLE  
PLUS FORTS, PLUS CONVAINCANTS  
POUR ALLER PLUS LOIN**



# 2019



## DÉFENDRE

.....

**Nos professionnels  
Nos métiers  
En toutes circonstances  
Contre toutes les  
menaces et les attaques**



## REPRÉSENTER

.....

**Dans toutes les  
instances, des élus  
siègent et expriment  
vos revendications  
et vos positions**



## AIDER

.....

**Pour tous vos  
besoins sociaux,  
fiscaux, juridiques ou  
contentieux, pour vous  
garantir des procédures  
cohérentes et adaptées  
à vos métiers**



## COMMUNIQUER

.....

**Pour promouvoir  
vos métiers et  
votre savoir-faire,  
la qualité de produits,  
vos engagements et  
vos valeurs artisanales**

## QUI SOMMES-NOUS

.....

La Fédération de la Boucherie et des Métiers de la Viande est l'organisation professionnelle des **Artisans Bouchers, Charcutiers, Traiteurs** de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et des **Volailleurs détaillants** de France (NAF 4722Z).

25 professionnels actifs élus au Conseil d'Administration, 4 avocats spécialisés et gratuits, et 3 collaborateurs permanents à temps plein, sont quotidiennement à **vos écoute pour mieux vous conseiller et vous accompagner dans toutes vos démarches.**

## RAISONS D'ADHÉRER

.....

- **Rassembler, mutualiser et défendre, ENSEMBLE**
- **Dynamiser, innover et promouvoir, ENSEMBLE**
- **Préserver, garantir, transmettre, ENSEMBLE**
- **Une adhésion annuelle est déductible des bénéfices imposables de votre entreprise - Tarifs sur demande au 01 43 87 51 83**



23 rue Clapeyron  
75008 Paris



01 43 87 51 83



fede@boucheries.com  
www.boucheries.com

## SERVICES



### INFORMATION

Quotidiennement : suivi et envoi des informations et obligations réglementaires, sanitaires, fiscales, sociales, politiques et médiatiques de vos métiers par courriers et par mails



### JURIDIQUE

Assistance juridique gratuite par 4 avocats disponibles pour tous vos besoins et sur tous les sujets

CONSULTATION GRATUITE



### SOS CONTRÔLE DDPP

Accompagnement immédiat et gratuit, aide à la rédaction des correspondances

Service de diagnostic de conformité sanitaire de vos magasins sur devis




### EMPLOIS

Gestion de 1200 offres et demandes d'emplois disponibles par an

DÉPOT DE VOS ANNONCES

☎ 01 43 87 51 83

## EXCLUSIVITÉ



### PROTECTION JURIDIQUE (\*)

Prise en charge des honoraires engagés selon les conditions inscrites aux garanties de la protection juridique de la MAPA

\*) sous réserve d'acceptation du dossier



### GABOREP

Coopérative qui donne accès aux exclusivités tarifaires des partenaires

**Droit d'entrée unique : 80 € TTC**

Chèque à l'ordre de la GABOREP



### RETRAITE

Préparez et anticipez votre retraite par un audit gratuit réalisé en partenariat avec AG2R la Mondiale

Prise de rendez-vous directement par un conseiller AG2R la Mondiale



### PORTES OUVERTES

Découvrez de nouveaux partenaires, produits et/ou services, et participez aux ateliers d'informations au siège de la Fédération

## COMMUNAUTÉ



### CFA

Le centre de formation des apprentis de l'Ecole Professionnelle de la Boucherie de Paris, administrée par vos élus, pour former vos collaborateurs de demain



### FORMATIONS

Spécialisées et dédiées aux chefs d'entreprise et aux salariés de nos métiers

Financement possible par les organismes paritaires collecteurs agréés sur inscription



### MANDATS

30 élus actifs siègent et vous représentent dans plus de 50 organismes syndicaux, consulaires et non-consulaires...

300 RÉUNIONS PAR AN



### EVENEMENTS

De nombreux rendez-vous tout au long de l'année dont l'incontournable Gala annuel, 300 convives réunis pour un dîner assis, suivie d'une soirée dansante

Nombreuses animations 650 lots de tombola à gagner

## COMMUNICATION



### PRESSE

- L'ENTREFILET, mensuel d'Île-de-France

- La BOUCHERIE FRANCAISE, mensuel national

Abonnement compris pour : 11 NUMÉROS PAR AN



### WEB

Toute l'actualité de vos métiers et de votre Fédération sur : [www.boucheries.com](http://www.boucheries.com)

 FBMV Laurent Callu Groupe Fédération



### GRAND PUBLIC

Nombreuses actions de promotion et de valorisation auprès des clients et des consommateurs, relayées dans les médias grâce aux relations presse



### POINT DE VENTE

Plus de 1500 kits d'animations saisonnières fournis gratuitement pour animer vos magasins

Inscriptions et envois automatiques sans frais supplémentaires

# VOS SERVICES JURIDIQUES 2019

(TARIFS H.T)

	ADHERENTS	NON-ADHERENTS <small>1<sup>ère</sup> consultation téléphonique GRATUITE</small>
<b>DROIT DU TRAVAIL</b>		
Avertissement	Gratuit	75 €
Mise à pied disciplinaire	Gratuit	75 €
Convocation à entretien préalable	Gratuit	50 €
Mises en demeure si absence salarié	Gratuit	65 €
Rédaction de la lettre de licenciement (hors salariés protégés et motifs économiques)	180 €	300 €
Procédure licenciement si inaptitude (reclassements, consultation DP, convocation et licenciement)	250 €	370 €
Relecture docs, contrat (CDD - CDI)	Gratuit	100 €
Accompagnement dans le choix du contrat de travail	Gratuit	Gratuit
Rédaction contrats de travail (CDD-CDI)	200 €	320 €
Rupture période d'essai	Gratuit	
Interprétation de la Convention Collective	Gratuit	50 à 200 € selon recherches
Vidéo-surveillance (infos des salariés - avenants)	Gratuit	200 € (sans déclaration CNIL)
Règlement intérieur (lecture et conseils)	Gratuit	150 €
Rédaction règlement intérieur	400 €	550 €
Avis sur saisine Prud'homale	Gratuit	Gratuit
Transaction	200 €	250 €
Assistance devant le Conseil de Prud'Hommes	Honoraires en fonction du dossier	Honoraires en fonction du dossier
<b>BAUX COMMERCIAUX</b>		
Lecture et avis sur renouvellement bail	Gratuit	250 €
Avenants de renouvellement	450 €	550 €
Rédaction baux commerciaux (avec négociations)	900 €	1 200 €
RDV signature baux commerciaux	250 €	300 €
<b>CESSION DE FONDS HORS FRAIS</b>		
Lecture et avis sur actes de cession ou promesse	Gratuit	350 €
Promesse + acte définitif + RDV signature	2 900 à 4 000 €	3 200 à 4 500 €
Si séquestre	(selon complexité) 600 €	(selon complexité) 800 €
<b>RELATION AVEC L'ADMINISTRATION</b>		
Avis sur mises en demeure ou courriers (Police, Inspection du Travail, ...)	Gratuit	250 €
Courriers de réponse si mise en demeure		
Assistance Services de Police, Inspection du Travail, ...	200 €/ heure	250 €/ heure
Verbalisation urbaine : aide aux courriers	Gratuit	200 €
<b>DIVERS</b>		
Contrat et engagements divers : Pour rétractation Pour résiliation	Gratuit	200 €/ courrier
Courrier Avocat		
Conseils et avis sur aménagement des locaux (copropriété)	Gratuit	200 €
Conseils et avis pour la saisine d'un Tribunal	Gratuit	Gratuit

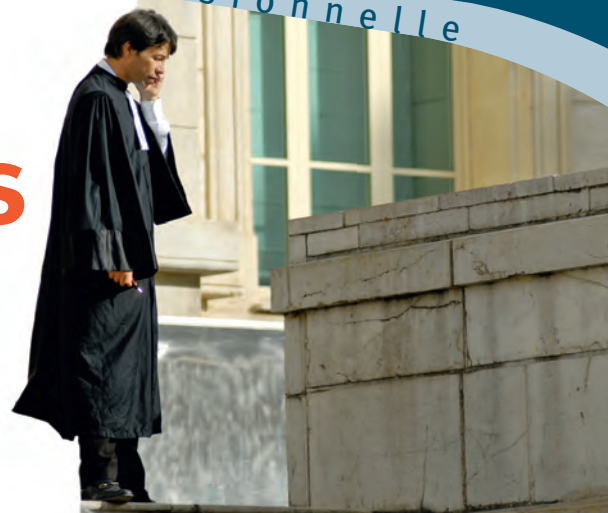
**AUTRES PRESTATIONS SUR DEVIS ET SUR DEMANDE SELON VOS BESOINS**



L'assureur dédié aux  
professionnels de l'alimentaire

# Des spécialistes à vos côtés

Garanties prévues dans les contrats souscrits  
par votre organisation professionnelle  
au profit de ses adhérents.



## But de cette assurance

- Vous procurer l'assistance d'un service juridique spécialisé si vous êtes l'objet d'une réclamation que vous estimez injustifiée ou si vous avez subi un préjudice du fait d'un tiers (sous réserve que l'importance financière de ce préjudice soit d'au moins 600 € lorsque c'est vous qui réclamez une indemnisation ou le paiement d'une dette).
- Vous rembourser dans le cas où il y a procès, les honoraires d'avocats et les frais de justice.

## Les litiges garantis

La garantie sera notamment acquise dans le cas où le litige vous opposerait à :

- Un client (créance impayée).
- Un fournisseur de marchandises (erreur de facturation, non-respect de livraison, refus de vente...).
- Un vendeur de matériel (vice caché...).
- Un entrepreneur, un artisan (travaux de construction, d'aménagement de magasin, de réparations...).
- Votre propriétaire (entretien de l'immeuble, loyer, bail...).
- Vos voisins (trouble, mitoyenneté).
- L'administration (y compris l'administration fi scale), les services publics, les collectivités locales, la Sécurité Sociale.

- Une banque, un organisme de leasing.
- Un de vos employés.

**Par contre sont exclus, entre autres :**

- **Les litiges de la vie privée.**
- **Ceux liés à la détention de parts sociales ou de valeurs mobilières.**
- **Les conflits entre associés.**
- **Les litiges entre deux adhérents bénéficiaires de la garantie.**
- **Les litiges liés à une faute intentionnelle ou tromperie.**

En outre, la garantie accordée ne vise que la prise en charge des frais nécessités par l'exercice de la défense ou du recours, en aucun cas celle des indemnités ou amendes.

## Montants assurés (hors taxes)

L'assureur participe à la prise en charge des frais et honoraires de l'avocat saisi pour défendre les intérêts de l'adhérent dans la limite des plafonds et montants garantis mentionnés au contrat.

Exemples de plafond de remboursement de frais et honoraires d'avocat :

- Tribunal de police (sans constitution) : 600 €
- Tribunal d'instance : 904 €
- Tribunal de grande instance, administratif, commercial, prud'hommes, baux commerciaux : 1 202 €
- Instance européenne : 3 010 €
- Appel : 1 657 €
- Cassation, Conseil d'Etat : 2 560 €
- Assistance devant commission administrative : 375 €

- Assistance à expertise ou instruction : 300 €

Plafond maximum par dossier pour l'ensemble des honoraires et frais : 37 628 €

**Les frais de médiation de la consommation (article L152-1 du Code de la consommation) sont pris en charge à concurrence de :**

- **60 € HT pour l'e-médiation (par l'intermédiaire d'une plate-forme sous supervision d'un médiateur),**
- **300 € HT pour une médiation sur mesure avec présence des parties.**

Les sommes indiquées sur ce document sont valables pour l'année 2019. Elles sont indexées et varient chaque année.



Société d'Assurance Mutuelle à Cotisations Variables  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Siège social : 1 rue Anatole Contré - BP 60037 - 17411 Saint-Jean-d'Angély Cedex  
Téléphone : 05 46 59 59 59 - Fax : 05 46 59 59 50  
Internet : [www.mapa-assurances.fr](http://www.mapa-assurances.fr)  
RNE : 775 565 088 00066

**POUR LE MONTANT  
DE VOTRE ADHÉSION 2019  
MERCİ DE CONTACTER  
LA FÉDÉRATION AU 01 43 87 51 83**

**ADHESION EN PARTIE DÉDUCTIBLE DU BÉNÉFICE IMPOSABLE DE L'ENTREPRISE**



**DOCUMENT À REMPLIR ET À RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT :**  
À L'ORDRE DE LA FÉDÉRATION DE LA BOUCHERIE - 23 RUE CLAPEYRON - 75008 PARIS

**NOM** \_\_\_\_\_ **PRENOM** \_\_\_\_\_

**RAISON SOCIALE** \_\_\_\_\_

**ADRESSE** \_\_\_\_\_

**CODE POSTAL** \_\_\_\_\_ **VILLE** \_\_\_\_\_

**TEL** \_\_\_\_\_ **PORTABLE** \_\_\_\_\_

**MAIL** \_\_\_\_\_ Vivement recommandé pour l'envoi des informations urgentes

**NOMBRE DE SALARIES :** \_\_\_\_\_ **NOMBRE D'APPRENTIS FORMES:** \_\_\_\_\_

**RCS** \_\_\_\_\_

**VOUS ETES :**    **EN NOM PROPRE**    **OUI / NON**    **EN SOCIETE**    **OUI / NON**

**VOTRE CONJOINT EST-IL CONJOINT COLLABORATEUR :**    **OUI**    /    **NON**

**COMMENTAIRES :** \_\_\_\_\_